



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2022-2023

Le 18 avril 2023

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

### PRESSION SUR LE TRAVAIL DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS

- ATTENDU la décision du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), telle que rapportée dans les médias le 5 avril 2023, de mettre fin à un projet de capsules vidéo sur le racisme conçues par Michèle Vatz-Laaroussi, professeure associée à l'Université de Sherbrooke, et Lilyane Rachédi, professeure à l'Université du Québec à Montréal, et qui étaient destinées à la formation du personnel de ce ministère;
- ATTENDU que cette décision est survenue à la suite du refus des deux professeures d'accéder à la demande du MSSS de retirer des passages portant sur le racisme systémique, une réalité que le gouvernement refuse de reconnaître;
- ATTENDU qu'une telle demande, de même que la décision de mettre fin au projet, constituent une tentative de contrôle politique du contenu d'un travail de diffusion basé sur des recherches scientifiques;
- ATTENDU que, depuis longtemps, les syndicats regroupés au sein de la Fédération québécoises des professeures et professeurs d'université (FQPPU), dont le SPUQ, s'inquiètent des pressions politiques et administratives ou de l'ingérence en provenance de tiers dans le travail scientifique des professeures et professeurs;
- ATTENDU que les seules protections dont les professeures et professeurs disposent à cet égard se retrouvent dans la clause 5.02 de la convention collective;
- ATTENDU la demande de la direction à la table de négociation de remplacer le texte actuel de l'article 5.02 de la convention collective SPUQ-UQAM par celui de l'article 3 de la Loi sur la liberté académique en milieu universitaire, qui offre cependant une protection plus restreinte et moins adaptée à la tâche

### IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

- OFFRE son plus grand soutien aux professeures Michèle Vatz-Laaroussi et Lilyane Rachédi qui ont conçu et réalisé ce projet de formation contre le racisme;
- DÉNONCE toute forme de contrôle ou de pressions politiques et administratives sur les contenus pédagogiques et scientifiques développés par les professeures et professeurs;
- DÉPLORE l'absence de réaction de la direction de l'UQAM face à cette situation;
- RÉAFFIRME son engagement à faire des milieux universitaire et gouvernemental des lieux ouverts à la diversité et exempts de racisme systémique;
- REFUSE toute modification à la Convention collective SPUQ-UQAM qui aurait pour effet de réduire les protections dont bénéficient les professeures et professeurs en matière de liberté académique universitaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ